



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 4 décembre 2007 — N° 48

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 06.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Fournier, ministre du Revenu, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 37 Loi donnant suite au discours sur le budget du 24 mai 2007, à la déclaration ministérielle du 1^{er} juin 2007 concernant la politique budgétaire 2007-2008 du gouvernement et à certains autres énoncés budgétaires

La motion est adoptée.

Dépôts de rapports de commissions

M. Paquet (Laval-des-Rapides), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 28 novembre 2007, a entendu en séance publique les représentants de la Caisse de dépôt et placement du Québec, dont son président et chef de la direction M. Henri-Paul Rousseau, sur la question de la crise dans le secteur du papier commercial adossé à des actifs.

(Dépôt n° 706-20071204)

4 décembre 2007

M. L'Écuyer (Saint-Hyacinthe), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 29 et 30 novembre 2007, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 56, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 707-20071204)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Béchar, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Benoit (Montmorency) et Mme Marois, chef du deuxième groupe d'opposition, proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale félicite l'ensemble des candidats de l'élection à la mairie de la ville de Québec, souligne la victoire de monsieur Régis Labeaume, nouveau maire de la ville de Québec, et lui offre un franc succès dans la réalisation de son mandat.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

4 décembre 2007

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Gingras (Blainville), Mme Boulet, ministre des Transports, et M. Deslières (Beauharnois) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine de la sécurité routière qui se déroule du 1^{er} au 7 décembre 2007;

QU'à cette occasion, elle s'engage à développer des stratégies efficaces afin de renforcer la sécurité sur nos routes et à déployer tous les moyens nécessaires pour y parvenir.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Therrien (Terrebonne), M. Whissell, ministre du Travail, et M. Dufour (René-Lévesque) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale pour l'abolition de l'esclavage qui avait lieu ce 2 décembre;

QU'à cette occasion, elle réitère sa profonde conviction selon laquelle tous les êtres humains sont égaux;

QU'à ce titre, elle réaffirme son opposition à toutes les formes d'esclavage qui privent à de très nombreux êtres humains leurs libertés et leurs droits les plus élémentaires à la dignité, au travail et à la jouissance de la vie.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

4 décembre 2007

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Laporte (L'Assomption), M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, et Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale des personnes handicapées qui se déroulait ce 3 décembre;

QU'à cette occasion, elle réitère que les personnes handicapées aient un accès épanouissant à tous les aspects de la vie sociale et continuent de jouir des mêmes possibilités de réalisations personnelles que tous les citoyens.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Pelletier, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 42, Loi modifiant le Code de la sécurité routière et le Règlement sur les points d'inaptitude, et sur le projet de loi n° 55, Loi modifiant de nouveau le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions législatives ;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 9, Loi sur la sécurité des personnes dans certains lieux et modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports ;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 49, Loi modifiant la Loi sur Services Québec et d'autres dispositions législatives.

4 décembre 2007

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Pelletier, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, des Affaires autochtones, de la Francophonie canadienne, de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information, propose que le projet de loi n° 43, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière électorale concernant l'identification des électeurs soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 43 est adopté.

À 11 h 43, à la demande de M. Gauthrin, leader adjoint du gouvernement, M. Picard, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 h 13.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 16, Loi modifiant la Loi sur la Société du Centre des congrès de Québec et la Loi sur la Société du Palais des congrès de Montréal.

Après débat, le rapport est adopté.

4 décembre 2007

M. Whissell, ministre du Travail, propose l'ajournement des travaux au mercredi 5 décembre 2007, à 10 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 15 h 30, M. Chagnon, deuxième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mercredi 5 décembre 2007, à 10 heures.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mardi 4 décembre 2007, à 16 h 09, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Chagnon, deuxième vice-président, et de Mme Mignolet, directrice du Secrétariat de l'Assemblée et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 12 Loi modifiant le Code des professions et la Loi sur la pharmacie
- n° 30 Loi modifiant la Loi sur la Société de la Place des Arts de Montréal, la Loi sur la Société de télédiffusion du Québec et la Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec
- n° 34 Loi abrogeant la Loi constituant un fonds spécial olympique et modifiant d'autres dispositions législatives
- n° 38 Loi modifiant la Loi sur la Société immobilière du Québec
- n° 43 Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière électorale concernant l'identification des électeurs

Le Président

MICHEL BISSONNET